

Réouverture des écoles le 11 mai :

Pas de reprise sans garanties !

Des mesures contradictoires

Lundi 13 avril, le président Macron a annoncé la « *réouverture progressive des crèches, des écoles, des collèges, des lycées le 11 mai* ». En même temps, les restaurants... et les universités resteraient fermés et les rassemblements limités. Dès le lendemain, le ballet des ministres, dont Jean-Michel Blanquer, n'a fait que prouver le désarroi général face aux annonces présidentielles.

Une fois de plus, les personnels, les élèves et leurs familles sont suspendu-es à une communication balbutiante tandis qu'impréparation et improvisation sont et seront la règle sur le terrain.

Ne reculant devant rien, citant le CNR un trémolo dans la voix, c'est en prenant prétexte des inégalités sociales et scolaires que cette reprise des cours, non obligatoire semble-t-il, a été décrétée, sans que les acteurs et actrices de l'éducation et de la santé n'aient été consulté-es. L'INSERM, prenant l'Île-de-France comme exemple dans une note du 12 avril, envisage ainsi une réouverture des établissements scolaires en automne/hiver.¹

Une crise qui met en lumière les inégalités

Les inégalités que le Président Macron, le Ministre Blanquer et leurs services feignent de découvrir depuis quelques semaines ont été aggravées par des années de casse sociale, de diminution des moyens ou de mépris des personnels. Ces inégalités se révèlent encore davantage au prisme d'une illusoire continuité pédagogique. Trop habitué-es aux beaux discours, Sud Éducation 93 demande des actes : cela passera nécessairement par l'octroi de moyens supplémentaires, notamment dans notre département.

Ces inégalités, que nous constatons tous les jours, touchent la Seine-Saint-Denis plus fortement qu'ailleurs : la mortalité a grandement augmenté dans notre département, qui figure parmi les plus touchés par l'épidémie de Covid-19 et par ses conséquences sociales et médicales. Sud Éducation 93 rappelle que la médecine scolaire et la médecine du travail sont quasiment inexistantes dans notre département, déjà peu doté en médecine de ville : 1 médecin scolaire pour 10 000 élèves, 2 médecins du travail pour l'ensemble des personnels du 93 !

Comment comprendre l'annonce du président de la République, quand on connaît les effectifs et les locaux dans les établissements de Seine-Saint-Denis ? Les écoles, collèges et lycées comptent entre 300 et 2000 personnes, adultes et enfants, qui se réunissent, se croisent, jouent, échangent, parlent, sont massivement groupé-e-s pour les récréations et la pause méridienne : cela signifie-t-il qu'il y aura des masques pour les personnels et les élèves, en quantité suffisante ?

¹ https://www.epicx-lab.com/uploads/9/6/9/4/9694133/inserm-covid-19_report_lockdown_idf-20200412.pdf

Toutes les écoles ne disposent déjà pas des locaux nécessaires pour les dédoublements de classe (CP et CE1) : alors comment mettre en place des "petits groupes" d'élèves ? Tous nos établissements ne disposent pas de savon dans leurs toilettes, souvent saturées lors des pauses : alors à quoi les gestes barrière pourraient-ils ressembler ? Tous les élèves et les personnels se pressent et se serrent au début et à la fin des cours, en classe, en récréation, à la cantine, dans les couloirs, dans les transports : alors comment la "distanciation sociale", qui n'est qu'une mesure de prévention parmi d'autres, serait-elle possible ? Dans les écoles restées ouvertes pour l'accueil des enfants de soignant·es, les consignes sanitaires ne sont déjà pas respectées !

S'agissant des élèves en situation de handicap, quelles conditions de travail seront assurées pour les personnels qui les accompagnent, et dont la situation est déjà extrêmement précaire ? Après l'amiante, laissera-t-on encore les agent·es sans équipement, sans protection institutionnelle ni suivi médical, particulièrement les personnels ATOS qui seraient les plus exposé·es notamment lors de la désinfection nécessaire des locaux ?

L'hypocrisie du gouvernement faisant mine de s'inquiéter des inégalités disparaît également dans les mesures prises dans l'enseignement supérieur. Si le président Macron a annoncé que les universités ne rouvriraient pas avant l'été, ni lui ni la ministre Vidal ne semblent s'inquiéter de la précarité étudiante, qui s'accroît drastiquement à cause de la crise sanitaire (perte de nombreux boulots étudiants, impossibilité d'effectuer les stages rémunérés prévus, fermeture des restaurants universitaires...). Or, dans les universités du 93, cette précarité est une réalité qui touche massivement les étudiant·es. Le traitement différencié du supérieur montre à quel point le souci des inégalités dans l'Éducation est inexistant pour ceux et celles qui nous gouvernent.

Quel sens cela a-t-il d'évaluer en contrôle continu à distance, voire par des partiels en ligne, des étudiant·es qui souffrent de la faim et n'ont pas de connexion internet ou d'ordinateur à disposition ? Si l'évaluation à distance dans le premier et le second degré a été jugée trop inégalitaire, en quoi le serait-elle moins dans le supérieur ? Même le ministre Blanquer avait en effet changé de cap, actant que le baccalauréat et le brevet ne pourraient se tenir normalement : dans les conditions actuelles, les évaluations qui auraient lieu après cette reprise bricolée ne peuvent être comptabilisées, quel que soit le niveau concerné. L'heure est à rassurer et à protéger nos élèves, leurs familles et les personnels.

Le choix du gouvernement : la reprise de l'économie au mépris de la santé publique

Se ménageant un énième effet d'annonce, le président Macron et le gouvernement Philippe n'ont d'attention que pour les profits : la réouverture des établissements scolaires avant la levée des autres restrictions a pour unique intérêt, avoué, d'alimenter la production capitaliste en sacrifiant une nouvelle fois l'ensemble des salarié·es.

Cette annonce révèle une instrumentalisation éhontée des élèves, et notamment les plus défavorisé-es, niant l'incurie sanitaire, sociale et politique de la gestion de cette crise. Partout, y compris à l'hôpital, on manque de masques, de gants, de tests, de gel, de moyens d'appliquer la "distanciation sociale" - qui apparaît bien illusoire pour quiconque a déjà été élève ! Partout on est confiné-es, nos libertés restreintes et nos droits attaqués au nom de la lutte contre l'épidémie.

Le gouvernement portera la responsabilité des conséquences sanitaires de décisions qui seraient guidées d'abord par des motifs liés à la relance de l'économie au détriment de la santé et de la vie des personnels et des élèves, de leur famille et de leur entourage.

Pour Sud Éducation 93, une éventuelle réouverture des écoles et établissements ne pourra se faire qu'à certaines conditions indispensables :

- **dépistages systématiques** et réguliers des personnels et des élèves (et non uniquement des cas symptomatiques) ;
- un **plan de suivi sanitaire rapproché** des personnels et des élèves, et à court terme la constitution d'une médecine de prévention en mesure d'assurer une partie de ces missions ;
- mise à disposition du **matériel de protection** nécessaire pour tous les personnels et les élèves (masques, gels hydroalcooliques) et désinfection régulière des locaux ;
- octroi de **moyens supplémentaires** dès la réouverture des classes pour permettre une baisse des effectifs à même de garantir la distanciation sociale dans les salles de classe.

Les personnels seront légitimement en situation de se poser la question de leur sécurité ainsi que de celle des élèves et de leurs familles : le droit de retrait pourra s'imposer comme un mode d'action incontournable si toutes les garanties sanitaires ne sont pas apportées aux agent-es et usager-es.

SUD éducation 93 s'opposera à la réouverture des écoles et des établissements tant que la situation sanitaire ne le permettra pas.

SUD éducation 93 veillera au respect des droits des personnels dans la période et à l'égal accès des élèves à l'enseignement.

Bourse du Travail de Saint-Denis
9/11 rue Génin
93200 Saint-Denis

01.55.84.41.26
06.88.66.47.23.

contact@sudeducation93.org
www.sudeducation93.org

